Critique génétique et doute herméneutique
Réflexions de Pézard, traducteur de Dante

Viviana Agostini-Ouafi
Université de Caen Normandie

À l'occasion du congrès international de Florence commémorant, en avril 1965, le septième centenaire de la naissance de Dante, André Pézard présente une conférence [1] sur son expérience de traduction de Dante, dont le texte paraîtra sept mois plus tard dans le volume de la Pléiade [2]. Italianiste spécialiste de Dante, professeur au Collège de France, le traducteur-philologue André Pézard propose dans cette conférence florentine une reconstruction analytique de son opération traduisante. Prenant appui sur des exemples morpho-lexicaux, puis syntaxiques, Pézard livre là un commentaire explicatif très détaillé des étapes franchies et des réflexions effectuées tout au long du processus de traduction. Son raisonnement se déploie dans le temps et dans l'espace : il relate les pensées qui ont accompagné sa pratique traduisante et ses choix successifs, parfois transcrits dans les différents avant-textes. Ces documents, qu'il a en partie conservés, sont aujourd'hui archivés [3].

1 Pézard, un généticien de la traduction de très haut niveau

Le commentaire de Pézard conférencier, qui porte sur les solutions écartées, modifiées ou privilégiées en cours de travail, se développe de façon dynamique, exposant l'un après l'autre les doutes, les craintes, les raisonnements, les revirements et les décisions qui en ont découlé. Le traducteur lui-même reconstruit pas à pas son cheminement,

1. André Pézard, « Presentazione della propria traduzione delle opere di Dante », dans Società Dantesca Italiana & Associazione Internazionale per gli Studi di Lingua e Letteratura Italiana (dir.), *Atti del congresso internazionale di studi danteschi, 20-27 aprile 1965*, Florence, Sansoni, 1966, t. II, p. 81-94.

2. Dante, *Œuvres complètes. Traduction et commentaires par André Pézard* [1965], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1983. Il s'agit là de notre édition de référence.

3. Le fonds Pézard du Collège de France, qui contient notamment tous les documents relatifs à ses cours et travaux sur les œuvres de Dante, a été déposé pendant plusieurs années à l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine, abbaye d'Ardenne) où nous l'avons consulté, mais il a été transféré en décembre 2012 aux Archives nationales de Paris, puis de Pierrefitte-sur-Seine, où il est en cours de reclassement.

en nous donnant accès non seulement à ce qui peut être vérifié sur les brouillons, les mises au net, les épreuves ou les imprimés, mais aussi aux réflexions et aux choix de traduction envisagés mais non transcrits. La verbalisation par le traducteur même de ses pensées les plus fugitives, les plus indétectables dans les brouillons, permet de comprendre en profondeur les rouages et les motivations de sa démarche. Par ailleurs, la franchise avec laquelle Pézard expose ses doutes, ses hésitations, ses pensées les plus enfouies (même celles qu'il juge puériles ou ridicules) est l'expression de la profonde modestie de sa posture intellectuelle : celle d'un grand savant qui, tel Socrate, sait ne pas savoir.

Au plan génétique, cette conférence est d'autant plus précieuse que nous disposons, en plus du texte imprimé paru à Florence en 1966, de deux avant-textes dactylographiés [4], comportant chacun vingt-deux feuilles rédigées au verso avec des ratures et des corrections autographes : le premier est plus riche en ratures et corrections, manuscrites ou tapées à la machine ; le second, qui lui est postérieur, comporte également quelques petites corrections autographes au stylo (ou au crayon), mais il est sans nul doute plus net et plus proche de la version imprimée. En effet, certaines des variantes lexicales ou syntagmatiques de ce dernier, que l'on ne trouve pas dans l'avant-texte le plus ancien, caractérisent aussi l'article publié en 1966 [5]. Nous avons travaillé sur le premier avant-texte, le moins propre, en le comparant au second, à l'époque où le fonds Pézard du Collège de France était déposé à l'IMEC, où ces deux avant-textes étaient classés comme inédits : en réalité, les feuilles 1 à 13 ont paru dans la version imprimée de Florence, les feuilles 14 à 22 étant à notre connaissance, du moins en partie, encore inédites [6].

Entre le(s) avant-texte(s) préparé(s) par Pézard pour l'intervention florentine d'avril 1965 et l'article qui sera publié l'année suivante, on constate aussi l'existence de variantes de traduction qui créent un effet de mise en abyme, inscrivant sa démarche explicative dans le temps de la réécriture traductive et de ses différentes phases : les solutions fournies dans son commentaire dactylographié ou imprimé complètent ainsi celles que l'on peut retrouver dans les brouillons, dans les épreuves (au moins trois successives), puis dans le texte publié, et réédité plusieurs fois, de la traduction. Le choix des exemples analysés par Pézard répond à des catégories allant, par ordre croissant de difficulté, de la morphologie et du lexique à la syntaxe. Nous avons déjà analysé, lors du Congrès mondial de traductologie (université Paris Nanterre, 15 avril 2017) [7], la première partie de cette conférence florentine, consacrée notamment aux questions lexicales, et l'on voudrait ici prendre en compte la deuxième partie dans

4. Fonds Pézard (classement IMEC), cote Pzd 14.10, Conférence inédite [*sic*], « Présentation de sa traduction des œuvres de Dante », 22 feuilles verso dactylographiées sur papier vélin (deux exemplaires dans la même pochette avec corrections autographes). Malgré le titre français (dû sans doute à l'archiviste qui a classé le fonds Pézard à l'IMEC), le texte dactylographié, comme celui de la conférence florentine, est rédigé par Pézard en italien. Toutes les citations extraites de ces documents sont traduites par nos soins.

5. On ne fera pas dans cet article de distinction entre la première version dactylographiée et la seconde, car les différences entre ces documents sont minimes et ne concernent pas des éléments importants et pertinents en ce qui concerne l'exemple qui fait ici l'objet de notre démonstration.

6. Nous remercions les ayants droit Sylvie Pézard et Daniel Roche d'avoir bien voulu nous accorder, en février 2013, la permission de citer et de publier la version dactylographiée de cette conférence.

7. Voir Viviana Agostini-Ouafi, « Genèse et exégèse par André Pézard de sa traduction de Dante », dans Geneviève Henrot Sostero (dir.), *Archéologie(s) de la traduction*, Classiques Garnier, 2019 (sous presse), p. 147-161, actes du I^{er} Congrès mondial de traductologie consacrés à la session « Génétique textuelle, philologie et traduction » organisée sous notre responsabilité.

laquelle Pézard commente un exemple de traduction d'ordre syntaxique : le problème interprétatif concerne un pronom relatif du texte source, mais aussi un adverbe de lieu étroitement lié à ce pronom et le signe de ponctuation qui les unit (coordination implicite par juxtaposition).

2 Le traducteur-philologue face aux multiples interprétations du texte source

Pour certains vers célèbres de la *Divine Comédie*, qui ont suscité de nombreuses interprétations chez les critiques au cours des siècles, Pézard admet avoir étudié toutes les hypothèses avancées par les exégètes et, comme dans l'exemple concernant le pronom relatif, l'adverbe et la conjonction que nous allons analyser ici, avoir accepté de traduire successivement plusieurs de ces sens qui étaient incompatibles entre eux, avant de revenir parfois au premier sens, ou presque, après l'avoir d'abord écarté pour diverses raisons [8]. Du reste, dans l'exemple qu'il a traité précédemment [9], Pézard a analysé un cas d'obscurité du texte source imputable à un néologisme verbal de Dante (« *ingigliarsi* »), pour lequel il a proposé lui-même une interprétation philologique nouvelle qui, comme les autres interprétations, reste à ses yeux provisoire et discutable.

Il n'y a donc pas chez Pézard de sacralisation du texte source : face à l'œuvre de Dante, ce traducteur-philologue conserve une posture de méfiance, car aucune version autographe du poète n'est parvenue jusqu'à nous. Il regrette que le traducteur, à la différence du commentateur, soit obligé de trancher entre plusieurs interprétations exclusives l'une de l'autre. Comme il le souligne aussi dans son *Avertissement* de l'édition de la Pléiade, il a fait à la place de ses lecteurs « le sacrifice de choisir un sens, et un seul [...] et [il] en demande pardon au poète à qui sans doute [...] [il a] fait violence [10] ». Dans les cas de figure où le texte source se prête à une lecture obscure et/ou polysémique, Pézard affirme avoir proposé une solution tout en émettant (sans doute dans les notes) plusieurs réserves : traduire Dante, selon lui, enseigne la prudence [11].

Pour illustrer un cas de traduction lui ayant appris la modestie et la prudence, Pézard choisit le passage où Dante, dans le cercle des hérétiques, répond à Cavalcante Cavalcanti, père de son ami le philosophe et poète florentin Guido Cavalcanti :

8. A. Pézard, « Presentazione della propria traduzione », art. cité, p. 90.

9. *Ibid.*, p. 88-89.

10. A. Pézard, *Avertissement* [1965], dans Dante, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. xx. Cette introduction aborde selon une perspective théorique-pratique les questions traductologiques liées à la traduction de Dante. L'opération traduisante y est vue *a posteriori*, mais le texte traduit et publié n'est jamais conçu par Pézard comme définitif : à chaque nouvelle édition, entre 1967 et 1983, il ajoute un *Avertissement* (il y en aura cinq en tout) signalant, entre autres, la nature et la quantité des modifications – des centaines – apportées au texte de 1965. La conférence florentine, en revanche, développe une réflexion sur le traduire dans une perspective génétique-pratique qui complète, en toute autonomie et originalité, la réflexion traductologique pézardienne de l'*Avertissement.* Sur ce dernier, voir Viviana Agostini-Ouafi, « Introduzione », dans André Pézard, *Dante e il pittore persiano. Note sul tradurre*, trad., notes et éd. Viviana Agostini-Ouafi, postface Jean-Yves Masson, Modène, Mucchi, 2014, p. 7-25.

11. A. Pézard, « Presentazione della propria traduzione », art. cité, p. 90. Il faut signaler que l'expression définissant la traduction comme « une école de prudence » a remplacé la formule « une leçon de modestie » que l'on trouve dans les versions dactylographiées (Fonds Pézard, cote Pzd 14.10, « Présentation de sa traduction », f° 9v.).

E io a lui : « Da me stesso non vegno :
colui ch'attende là, per qui mi mena,
forse cui Guido vostro ebbe a disdegno[12]*. »*

Pour ces vers, Pézard propose dans l'article paru en 1966 la traduction suivante :

« Je ne viens de mon chef », dis-je ; « le sage
qui attend là me mène par ces terres
de vision. Mais votre Guy, peut-être
en eut dédain[13]… ».

Or, la version ci-dessus n'est nullement celle que l'on trouve dans les avant-textes dactylographiés ; elle ne correspond pas non plus, pour ce qui est de la ponctuation, à celle de l'édition de la Pléiade de 1983[14]. Même dans la première édition des *Œuvres complètes*, qui paraît le 25 novembre 1965 – entre la conférence d'avril et la publication des actes l'année suivante –, Pézard propose une autre variante interprétative des vers 63-64 : « "[...] / de vision, que votre Guy, peut-être / eut en dédain[15]…" [...] /. » Ce n'est que dans un *erratum*[16], ajouté sans doute tardivement en fin de volume dans cette édition de la Pléiade de 1965, qu'il propose la version de 1966, tout en remplaçant le point par un point-virgule au vers 63. Il s'agit donc d'un cas très problématique et mouvant, dont aucune solution, parmi celles que Pézard a testées entre 1963 et 1966, ne le satisfait tout à fait. En effet, il introduira ces vers de l'*erratum* de 1965 et de l'article de 1966 dans l'édition de 1967 de la Pléiade, en remplaçant toutefois définitivement le point-virgule ou le point par les deux points : « "[...] / vision : mais[17] [...]." »

Quelle version propose-t-il dans les textes dactylographiés ? Une version intermédiaire[18] qui illustre une phase clé de son raisonnement :

« Je ne viens de mon chef », dis-je ; « le sage
qui attend là me mène par ces voies ; | |[19]
CE DONT[20] peut-être eut dédain votre Guy. »

Notons que, lors du passage de la version dactylographiée à la version imprimée, presque rien de ses explications ne sera modifié, alors même qu'une traduction finale différente est proposée. Pézard commence par prévenir son lecteur que la solution trouvée n'a rien de spécial, mais qu'il montrera néanmoins, « avec candeur[,] par

12. Dante, *Inferno*, chant x, v. 61-63. Dorénavant les renvois à la *Divina Commedia* seront indiqués dans le corps du texte, entre parenthèses, sous la forme abrégée suivante : *Inf.* x 61-63 (*Par.* ou *Purg.* indiquant le *Paradiso* ou le *Purgatorio*). Le texte critique de référence suivi par Pézard est celui que la Società Dantesca Italiana (SDI) propose depuis les années 1920 : *Opere di Dante*, Florence, 1960.

13. A. Pézard, « Presentazione della propria traduzione », art. cité, p. 90.

14. Sa mort étant survenue en 1984, la version de 1983 est aussi en ce qui le concerne la « définitive ».

15. Dante, *Œuvres complètes*, éd. Pléiade 1965, *op. cit.*, p. 939-940.

16. *Ibid.*, p. 1832. Sur les cinq corrections relatives à la *Divine Comédie*, deux concernent ce passage : l'une porte sur ces deux vers, l'autre sur la note de bas de page correspondante.

17. Dante, *Œuvres complètes*, éd. Pléiade 1967, *op. cit.*, p. 939-940.

18. Fonds Pézard, cote Pzd 14.10, « Présentation de sa traduction », fº 10v.

19. Deux traits verticaux tracés au stylo noir.

20. En lettres capitales.

quels chemins » il y est arrivé. D'abord, comme bon nombre de critiques (et de traducteurs : en 1985, c'est aussi le cas de Jacqueline Risset), il a envisagé que le pronom relatif « *cui* » renvoie à Virgile, le guide intellectuel qui accompagne Dante dans son voyage aux Enfers et qui l'attend non loin de là : c'est donc lui qui ferait l'objet du dédain de Guido Cavalcanti. En 1966, Pézard ajoute une information particulièrement intéressante : dans les épreuves envoyées à Gallimard deux ans plus tôt, il adhérait à cette interprétation. Or, on trouve la même indication temporelle dans le texte dactylographié d'avril 1965 [21] ; on peut donc supposer que les premières épreuves étaient prêtes au printemps 1963. Le pronom relatif « *cui* » serait donc à lire dans le texte source comme un complément d'objet : (Virgile) que peut-être votre Guy dédaigna [22].

Pézard précise aussitôt qu'il n'était pas satisfait de cette version des épreuves de 1963, car le syntagme italien « *per qui* » (par ici), un peu sec et aigu chez Dante, lui semblait puéril dans sa version française : « "par ci me mène", comme l'on dit dans un ton moqueur "par ci, par là", c'est-à-dire plus ou moins au hasard [23]. » Il avoue en outre que le souvenir de la comptine *Il court, il court, le furet* le mettait mal à l'aise : « il a passé par ici, / il repassera par là [24]. » Rappelant qu'il a promis de tout dire de ses expériences de traduction, Pézard affirme qu'il n'a écarté par avance aucune tentative, aucune hypothèse, et qu'il est en train d'exposer ici (au sujet notamment de « par ci, par là ») « ses doutes les plus ridicules ».

En vérité, il nous livre avec franchise l'une des clés de lecture de sa méthode de traduction : comme l'a remarquablement expliqué la psychiatre et psychanalyste romaine Adelia Lucattini au Congrès mondial de traductologie organisé à l'université Paris Nanterre [25], la méthode de Pézard est proche de la démarche psychanalytique car, en se laissant bercer et guider dans ses choix de traduction par les sonorités et la cadence du rythme, il applique, selon la formulation de Sigmund Freud (1910), la technique de l'« attention flottante » : une posture qui valorise la résonance émotive de la matérialité phonique, qui conçoit le traduire comme l'expression poétique du langage de l'inconscient, inscrit dans le texte source et dans la mémoire du traducteur.

Pour échapper aux connotations gênantes de ces sonorités françaises qui lui évoquent un âge enfantin révolu et trop léger, Pézard affirme avoir voulu donner « plus de substance » au syntagme « *per qui mi mena* » : « me mène par ces voies », où « par ces voies » constitue à ses yeux (mais il faudrait dire plutôt : à son oreille) « un souvenir honnête de ce que l'on pouvait entendre dans le chant I » (*Inf.* I 91),

21. *Ibid.*

22. En italien contemporain standard, le pronom relatif « *cui* » est précédé d'une préposition. Sans préposition il appartient à un registre linguistique soutenu, littéraire et/ou archaïsant, car il remonte aux origines mêmes de la langue italienne et de sa tradition littéraire : il peut véhiculer, sous cette forme elliptique, soit un datif à large spectre – un complément indirect introduit en général par la préposition « à », « *a cui* », se référant au pronom singulier, de genre masculin « *al quale* » (auquel), ou au féminin « *alla quale* » (à laquelle), ou bien à leurs pluriels ; soit un pronom, également polyvalent en genre et en nombre, ayant valeur de complément d'objet. Mais, dans la langue parlée surtout, le pronom « *cui* » peut couvrir aussi, précédé de la préposition « *per* », la valeur d'un relatif neutre indéfini renvoyant à la proposition qui précède : « *per cui, per la qual cosa* » (pour ladite raison, raison pour laquelle).

23. A. Pézard, « Presentazione della propria traduzione », art. cité, p. 91.

24. *Ibid.* Dans la version dactylographiée (f° 10v), le furet est passé par « ci », au lieu de « ici ».

25. Adelia Lucattini, « Traduire l'inconscient. Pézard et Dante », conférence présentée le 18 avril 2017 dans la session « Dialogue entre psychanalyse et traduction ». Actes à paraître en 2019 : Véronique Duché et Françoise Wuilmart (dir.), *Présences du traducteur*, Paris, Classiques Garnier.

quand Virgile dit à Dante, après l'avoir sauvé des trois fauves : « il te faudra tenir autre voyage [26]. » Mais la dimension onirique et émotive de « l'attention flottante » poursuit son chemin : Pézard avoue que ce mot ajouté, « voies », une fois écrit, a pris pour lui la valeur d'un « texte véritable » qu'il devait « examiner par habitude professionnelle ». Le mot « voies » lui évoque le voyage de Dante de sa folle vie florentine à la « selve obscure », puis à l'Enfer et au Purgatoire où, dans le Paradis terrestre, il rencontre Béatrice qui le mènera au Paradis pour contempler Dieu. Le syntagme « ces voies » prend alors pour Pézard le sens du but à atteindre sous la conduite de Béatrice, non de Virgile, à savoir la vie éternelle conquise grâce à elle. Dans cette optique, pour Pézard, l'interprétation donnée par un critique « sensible et pénétrant » du pronom relatif « *cui* » – comme étant à la fois « un datif » et « un accusatif » (un complément d'objet) –, paraît adaptée au contexte de « par ces voies » : « [...] (celui qui attend Dante là, le mène) au but *auquel* tend son voyage et *que* peut-être Guido dédaigna [27]. » D'où la nouvelle version de ces vers que Pézard dit avoir inscrite dans les (secondes) épreuves corrigées « l'hiver suivant », donc entre le 21 décembre 1964 et le 21 mars 1965 [28].

Par la suite, toutefois, même la solution « par ces voies » ne le satisfait plus, car de « nouveaux scrupules » surgissent : « ce que » Guido Cavalcanti dédaigne dans l'immédiat, c'est plutôt l'étape du voyage où se trouve Dante au moment de la rencontre avec son père, l'Enfer qu'il méprise en tant que philosophe athée niant l'immortalité de l'âme, cet enfer auquel il ne croit pas et qu'il ne craint pas [29]. Pézard ne se rappelle pas avoir trouvé dans des livres l'interprétation qui commence à le travailler, fondée sur un aspect grammatical précis du pronom relatif « *cui* », mais il se dit que parfois les idées des uns se confondent avec celles des autres et que les livres signalent un usage substantivé des adverbes de lieu chez Dante. Pézard note que, dans le Paradis terrestre, Matelda utilise ainsi plusieurs fois, en s'adressant à Dante, un adverbe « *qui* » (ici) qui signifie « ce lieu [30] » ; d'où sa nouvelle interprétation du passage : « Virgile me mène par ces lieux, cet enfer, dont Guido se moque. » Ce mépris pour l'Enfer chez Guido Cavalcanti n'est au fond pour Pézard que l'écho exaspéré, plus froid et intellectuel, du mépris pour l'Enfer que Dante, quelques vers plus haut, attribue à l'orgueilleux et passionné chef gibelin florentin Farinata (*Inf.* x 35). Mais la substantivation de l'adverbe ne peut pas être élargie selon Pézard à d'autres lieux de l'Enfer : le « ici » ne peut selon lui se référer qu'au cercle des hérétiques. Pourtant le mépris de Guido concerne l'Enfer tout entier, y compris le « triple royaume des morts » dans son ensemble. Impossible, donc, de charger cet adverbe substantivé de tous ces sens possibles : l'objet du dédain synthétisé dans le pronom relatif « *cui* » doit aller, selon Pézard, au-delà de tout ce qu'il a envisagé jusqu'alors pour l'adverbe « ici » et pour le sujet de la phrase « celui qui attend là ».

26. Dante, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 887.

27. A. Pézard, « Presentazione della propria traduzione », art. cité, p. 91. C'est nous qui soulignons.

28. La chronologie donnée dans les avant-textes dactylographiés préparant la conférence du printemps 1965 est cette fois concordante, car il y est question de l'hiver « *scorso* », c'est-à-dire l'hiver passé (Fonds Pézard, cote Pzd 14.10, « Présentation de sa traduction », f° 11v).

29. A. Pézard, « Presentazione della propria traduzione », art. cité, p. 92.

30. *Ibid.* En effet, Matelda fait un usage remarqué de cet adverbe signifiant dans son discours « ce lieu » (*cf. Pur.* xxviii 94, 142-143). Cependant, le vers italien cité à ce propos par Pézard, « *libero è qui da ogni alterazione* » (où « *qui* » a fonction de sujet), n'est pas prononcé par Matelda, mais par l'ombre du poète latin Stace dans *Pur.* xxi 43.

Après avoir (dans les premières épreuves) traduit le syntagme « *per qui* » par « par ici », et l'avoir corrigé dans les secondes épreuves en « par ces voies », et après avoir envisagé de remplacer cette deuxième solution par « par cet enfer », Pézard propose en 1966, sans ajouter aucun commentaire à ce sujet dans la conférence florentine, la solution « par ces terres / de vision », que l'on retrouve aussi dans l'édition Pléiade de 1965 : il s'agit donc là d'une correction apportée aux troisièmes épreuves valant comme « bon à tirer ». Nous savons aussi que, dans la version dactylographiée, la solution proposée était celle des secondes épreuves : « par ces voies ; » – suivie toutefois de deux traits verticaux tracés au stylo, signalant à l'évidence un problème de traduction à résoudre.

3 L'exégèse méta-traductive des notes de bas de page ou le scrupule de l'inachèvement

Pour savoir pourquoi Pézard a finalement opté (allant jusqu'à introduire un enjambement dans ce tercet) pour « ces terres / de vision », il convient de lire… sa note de bas de page dans l'édition de la Pléiade [31]. En effet, le développement qui suit dans cette partie de la conférence florentine explique le choix du pronom relatif figurant en lettres capitales dans le texte dactylographié : « CE DONT », pronom qui ne se trouve plus, sous cette forme explicite, dans la traduction proposée en 1966… Donc « terres / de vision » a été introduit après la conférence de Florence et avant la relecture des dernières épreuves. La question du pronom, en revanche, oscillant entre le « CE QUE » de 1965 et le « CE DONT » de 1966-1967, ne semble prise en compte qu'après la signature du bon à tirer [32]. La solution finale de 1966, « vision. Mais… », est rajoutée hâtivement et sans véritable relecture du texte, pour la parution de l'article dans les actes du congrès.

En fait, pour ne pas être obligé de restreindre la signification de l'adverbe « *qui* » (ici) au seul cercle des hérétiques, et d'attribuer au seul Virgile le rôle de guide spirituel de Dante (en excluant ainsi Béatrice, puis Dieu), Pézard considère ce « *cui* » comme un pronom relatif neutre et indéfini renvoyant à la proposition qui précède [33]. L'usage littéraire et ancien du pronom « *cui* » sans préposition antéposée étant très polysémique, il peut aussi correspondre, selon Pézard, à la forme relative moderne, « synthétique et sommaire », « *il che* » (ce que / ce qui) ; il signale à ce propos certaines locutions telles que « *per cui* » ou « *senza cui* » – signifiant respectivement « *per la qual causa* » ([c'est la] raison pour laquelle /pour ladite raison) ou « *senza la qual condizione* » (condition sans laquelle) –, où le pronom relatif neutre renvoie à la proposition qui précède. Pour mettre en évidence la nature de la « maxime mo-

31. Dante, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 939, note à « double enceinte » : ((62-63)). Chez Pézard, les parenthèses doubles confèrent à la note un statut particulier : elles signalent au lecteur des « nouveautés incertaines », interprétations audacieuses dont la critique devra encore confirmer la validité (voir l'*Avertissement*, *ibid.*, p. XXXVIII). En ce qui concerne l'explication du syntagme « terres / de vision », une seule différence est à signaler entre l'édition de 1965 et celle de 1967 (cette dernière coïncidant totalement avec la dernière de 1983) : en 1965, Pézard dit avoir ajouté « VISION pour préciser [CE] QUE G. EUT EN DÉDAIN » ; en 1967, il écrit qu'il a ajouté « VISION pour suggérer [CE DONT] GUY EUT DÉDAIN ». Le pronom relatif neutre change de fonction, passant ainsi de complément d'objet direct à complément d'objet indirect.

32. En effet, dans les *Errata* de 1965 l'une des corrections proposées concerne justement le passage en note de bas de page de « [CE] QUE » à « [CE DONT] ».

33. A. Pézard, « Presentazione della propria traduzione », art. cité, p. 93.

rale » résumée et introduite par ce pronom (à l'issue incertaine, à cause de l'adverbe « peut-être »), Pézard dit avoir coupé la phrase après « *per qui mi mena* », « par un point, ou deux points [34] ». Notons qu'il fallait de toute façon un signe de ponctuation pour séparer la deuxième proposition de la première, dont elle dépend au plan syntaxique et sémantique. Or, dans la version dactylographiée, à la fin du deuxième vers, il y a un point-virgule (que l'on trouvera par la suite dans les *Errata* de 1965) : il sera néanmoins remplacé par une virgule dans les dernières épreuves et par un point dans la conférence de 1966. Dans la version dactylographiée, du reste, cette remarque sur le signe de ponctuation placé après la forme verbale « mène » ne mentionne que les deux points [35]. Mais ces deux points ne figurent ni dans la traduction du tercet proposée en 1966, ni dans les avant-textes dactylographiés : ils n'apparaîtront que dans l'édition 1967 de la Pléiade. La nature de ce signe de ponctuation pose donc un véritable problème à Pézard.

4 La ponctuation ineffable de Dante et les balances du traducteur herméneutique

Pour reprendre l'image des balances à laquelle recourt Valery Larbaud [36] pour visualiser le dilemme du traducteur et ses doutes linguistiques, sémantiques et stylistiques, on constate que Pézard (de 1963 à 1967) pèse scrupuleusement sur ses balances non seulement un pronom relatif ancien à connotation littéraire, ou un adverbe de lieu substantivé, mais aussi un point (ou une virgule, ou bien un point-virgule, voire deux points) remplaçant une simple virgule du texte source. Comme le dit si bien Valery Larbaud, s'exprimant au nom des tous les traducteurs littéraires : « nous pesons jusqu'aux virgules [37]. » Mais cette virgule d'ordre syntaxique-rythmique, sur laquelle s'appuie en partie l'interprétation sémantique globale de Pézard puisqu'elle relie la proposition principale à la relative, n'est placée après le verbe « *mena* » que dans l'édition historique de référence de la *Divina Commedia*, l'édition critique prestigieuse de la Società Dantesca Italiana suivie par ce traducteur-philologue [38]. On ne trouvera pas cette virgule dans d'autres éditions italiennes de l'œuvre de Dante, anciennes ou récentes [39], pas plus que dans l'édition bilingue de Jacqueline Risset [40].

34. *Ibid.*

35. Fonds Pézard, cote Pzd 14.10, « Présentation de sa traduction des œuvres de Dante », fº 13v.

36. Valery Larbaud, *Sous l'invocation de saint Jérôme* [1946], Paris, Gallimard, 1997, p. 76.

37. *Ibid.*, p. 78.

38. On trouve aussi la virgule dans l'édition de Fredi Chiappelli (Milan, Mursia, 1965, p. 48), qui utilise lui aussi le texte de référence de la SDI.

39. Voir par exemple l'édition de Natalino Sapegno (Florence, La Nuova Italia Editrice, 1955, p. 118) qui a accompagné des générations de lycéens italiens dans la découverte de Dante, et la nouvelle édition parue en 2007 de Giorgio Inglese (Rome, Carocci, 2016, p. 149), revue notamment à partir du manuscrit que le fils de Dante, Jacopo Alighieri, a porté en 1322 de Ravenne à Florence, juste après la mort du poète.

40. *Cf.* Dante, *La Divine Comédie*, *L'Enfer*, éd. bilingue, trad. Jacqueline Risset, Paris, Flammarion, 1985, p. 100 : « *E io a lui : "Da me stesso non vegno : / colui che attende là, per qui mi mena / forse cui Guido vostro ebbe a disdegno.*" » À titre de comparaison, voici sa traduction de ce tercet : « Et moi : "Je ne suis pas venu par moi seul : / celui qui attend là est celui qui me mène ; / votre Guido l'eut peut-être en mépris*." » (*Ibid.*, p. 101. On remarquera ici l'ajout du point-virgule.) Dans la note appelée par l'astérisque, qui figure en fin de volume (*ibid.*, p. 335), la traductrice propose une tout autre interprétation qui contredit sa traduction : « [S]'agit-il de dédain à l'égard de Virgile, en tant que représentant de la raison ? [P]lus probablement à l'égard de Béatrice, en tant que théologie. »

Natalino Sapegno, dans sa fameuse édition scolaire de l'*Inferno*, consacre à ce tercet plusieurs notes de bas de page ; dans celle (la plus longue) qui porte sur le « *forse cui* », il affirme qu'il s'agit de l'un des vers « les plus discutés et difficiles du poème, et [de] l'un des plus diversement interprétés par les commentateurs anciens et les spécialistes modernes [de Dante [41]] ». Il dit aussi ne pas partager l'interprétation, répandue parmi bon nombre de ceux-ci, selon laquelle Guido mépriserait Virgile, hypothèse qu'il juge « invraisemblable ». Et il propose de ce tercet la paraphrase suivante, en italien contemporain : « [Je n'ai pas entrepris ce voyage] par ma volonté et mon mérite : celui qui m'attend là, Virgile, à travers ce lieu me conduit peut-être, si j'y arrive (ce qui est encore incertain), chez celle (Béatrice), à laquelle votre Guido eut dédain d'arriver (refusa d'être conduit [42]). » Comme il arrive dans la syntaxe de l'italien ancien, la phrase « *ebbe a disdegno* » est elliptique, selon Sapegno, et appelle donc la réitération du verbe « *menare* ».

C'est dire combien cet exemple choisi par Pézard est emblématique de l'inachèvement du texte de Dante, des énigmes et des questions herméneutiques qu'il soulève encore après sept siècles d'exégèse critique. En préparant l'édition de 1921 des œuvres complètes de Dante pour la Società Dantesca Italiana, le philologue Michele Barbi avait détecté huit cents lieux textuels dont la lecture posait problème. Puis, dans les années 1960, Giorgio Petrocchi, soutenu par Gianfranco Contini, avait isolé quatre cents passages du poème, les plus pertinents d'après lui pour comparer les différents codex circulant en Italie avant la mort de Boccace (1375) [43]. Le tercet analysé et traduit par Pézard est sans nul doute l'un de ces lieux textuels problématiques pour tout lecteur, et *a fortiori* pour le traducteur : ce dernier doit en effet comprendre finement et profondément le texte source pour être en mesure de bien le traduire. Mais le texte original de Dante est mouvant et parfois obscur ; d'où la nécessité, pour le traducteur, d'être aussi un philologue et un médiéviste qui connaît la tradition critique de l'œuvre de Dante et les innombrables commentaires qui l'ont accompagnée. Dans son *Avertissement* à la réédition de 1967, Pézard dit avoir tenu compte de certains ouvrages antérieurs qui lui avaient échappé en 1965 et de quelques ouvrages qui venaient de paraître, dont l'édition critique de l'*Inferno* et du *Purgatorio* de Petrocchi (*La Commedia secondo l'antica vulgata*) [44]. Tout de suite après, il affirme : « Là où il convenait, j'ai modifié la traduction et indiqué brièvement mes auteurs. Mais comme il ne m'était pas permis de changer la mise en page, le plus souvent ces corrections sont sommaires, faute d'espace. » Dans l'*Avertissement de la troisième édition*, en 1975, il revient sur la question des corrections post-éditoriales : « Par ailleurs mes nouvelles retouches, soit à la traduction, soit surtout aux notes, en vue de cette édition, portent à près de cinq cents le total de mes corrections depuis 1965 [45]. » On comprend donc pourquoi, sous sa forme dactylographiée ou imprimée, la conférence florentine de Pé-

41. Dante, *La Divina Commedia*, *Inferno*, éd. Natalino Sapegno, *op. cit.*, p. 118, note nº 63. C'est nous qui traduisons.

42. *Ibid.*

43. Voir Paolo Pellegrini, « Il codice migrato nella bisaccia di Jacopo Alighieri », *Alias Domenica – il manifesto*, 25 mars 2017, p. 8.

44. A. Pézard, *Avertissement de la deuxième édition*, dans Dante, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. XLV-XLVI.

45. *Ibid.*, p. XLVII.

zard présente un caractère « provisoire » : elle s'inscrit dans le processus génétique et réflexif, par essence impossible à achever, du traduire pézardien.

Le traducteur tente malgré tout de conclure sa conférence, et il souligne le parcours circulaire accompli : après avoir pris successivement en considération plusieurs interprétations du tercet, il avoue être revenu en effet « presque au point de départ [46] ». Il n'a pas l'impression d'avoir suivi un cheminement circulaire, mais rectiligne, qui lui a permis, tel le voyageur suivant la ligne de l'équateur ou l'un des parallèles, de revenir au point de départ après avoir vu tout ce qu'il y avait à voir : dans son cas, tout ce que Dante a découvert « avec les yeux de l'esprit [47] ». Mais, comme il le remarque lui-même avec une certaine ironie, il a fallu au traducteur-commentateur, pour un vers de Dante, « cinq pages pour expliquer sa traduction ».

En vérité, il n'a pas expliqué dans la conférence publiée en 1966 la traduction qu'il a proposée : « Je ne viens de mon chef », dis-je ; « le sage / qui attend là me mène par ces terres / de vision. Mais votre Guy, peut-être / en eut dédain… ». Pris de doutes et de scrupules, dans l'un de ses repentirs, hélas trop tardif, il a sans doute remplacé à la hâte, par celle-ci, la version des secondes épreuves contenant les syntagmes « par ces voies » et « CE DONT » reliés par point-virgule.

Il reviendra donc encore sur ce point inachevé et inachevable du texte de Dante dans la note en bas de page de l'édition de la Pléiade, d'abord en 1965 puis en 1967, pour expliquer que « "Terres" désigne la cité de Dis (*Inf.* VIII 130), tout l'enfer, le ciel même (*Par.* XXV 92) », et qu'il a ajouté « VISION pour suggérer [CE DONT] GUY EUT DÉDAIN : la seule idée d'"être mené par là", *cui* neutre et non masculin. Guido se moque de l'enfer ; il croit encore moins au paradis et n'en voudrait pas pour lui : rêveries indignes du "philosophe" [48] ». Les lettres capitales et le « CE DONT » qu'il place entre crochets permettent de visualiser d'emblée et de synthétiser en peu d'espace les conclusions explicatives qui ont fait défaut à sa conférence. Il ajoute ensuite que le syntagme « terre de vision » se trouve dans la Genèse (XXII 2), où il désigne « la terre de promission et le lieu du sacrifice d'Abraham ; puis dans la glose, le ciel et la vie éternelle ». Suivent sept références bibliographiques, dont la dernière est sa conférence florentine de 1967 [49]. Dans la note de l'édition de la Pléiade, Pézard utilise le « CE DONT » de la version des secondes épreuves pour guider le lecteur dans son interprétation du vers : ce pronom relatif disparaît dans le poème, mais refait donc surface dans le commentaire. Dans le poème, en réalité, ce pronom relatif change seulement de forme, car le pronom faible neutre « en » signifie justement, tel un complément de nom, « de cela », c'est-à-dire qu'il renvoie à *ce dont* il est question dans la proposition précédente : les terres de vision. Enfin, la pause forte marquée par le point est atténuée par la conjonction adversative « mais », sur laquelle se porte le poids sémantique de la proposition suivante. Certes, dans l'édition 1967 de la Pléiade, Pézard remplace le point par les deux points, rétablissant ainsi une relation

46. A. Pézard, « Presentazione della propria traduzione », art. cité, p. 93.

47. *Ibid.*, p. 94.

48. Dante, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 939, notes ((62-63)). Sur les notes à « double enceinte », voir ci-dessus notre note 31.

49. En 1965, dans cette note de bas de page, il cite son étude « Le Dédain de Guido » comme devant paraître en 1966 dans la *Revue des études italiennes* ; en réalité, elle ne paraîtra jamais dans cette revue.

plus étroite entre les deux propositions : ces deux points marquent fondamentalement une pause rythmique suivie d'une explication.

Pézard traducteur de Dante opère ainsi sur plusieurs versants : poétique, dans la réécriture du texte source ; critique et philologique, dans les notes de bas de page ; herméneutique et génétique, dans le commentaire explicitant sa démarche traduisante. S'il est analytique, minutieux et précis dans la réflexivité de son discours scientifique, il se montre également capable d'être synthétique, bref et concis dans le paratexte que constituent les notes [50]. Dans l'*Avertissement* de 1965, il écrit que sa traduction est un « labeur », voire une « folie », en tout cas « le genre d'ouvrage qu'il ne fallait pas [lui] demander [51] ». Mais, pour le traductologue, son commentaire méta-traductif est un véritable trésor [52] : comme on vient de le constater, son approche génétique-pratique du traduire lui fait peser sur les balances du traducteur les sons et les sens, les savoirs du Moyen Âge et les rythmes, en pe(n)sant dans le moindre détail une virgule dont l'existence même, dans le texte source, est pourtant incertaine.

Bibliographie

Sources primaires, œuvres originales et traductions

Dante Alighieri, *La Divina Commedia*, *Inferno*, éd. Natalino Sapegno, Florence, La Nuova Italia Editrice, 1955.

Dante Alighieri, *La Divina Commedia*, éd. Fredi Chiappelli, Milan, Mursia, 1965.

Dante Alighieri, *Œuvres complètes. Traduction et commentaires par André Pézard* [1965 ; 1967], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1983.

Dante Alighieri, *La Divine Comédie – L'Enfer*, édition bilingue, trad. Jacqueline Risset, Paris, Flammarion, 1985.

Dante Alighieri, *Commedia. Inferno*, *Revisione del testo e commento di Giorgio Inglese* [2007], Rome, Carocci, 2016.

Sources secondaires

Agostini-Ouafi, Viviana, « Introduzione », dans André Pézard, *Dante e il pittore persiano. Note sul tradurre*, trad., notes et éd. Viviana Agostini-Ouafi, Modène, Mucchi, 2014, p. 7-25.

Agostini-Ouafi, Viviana, « Il sodalizio franco-italiano di André Pézard e Gianfranco Contini : l'ermeneutica filologica come traduzione », *Arzanà. Cahiers de littérature médiévale italienne*, nº 19, 2017, p. 96-103, <http ://arzana.revues.org/1068>.

Agostini-Ouafi, Viviana, « Philologie et génétique des formes mouvantes du sens en traduction. Typologies et exemples : Proust, Saba, Dante… », *Des mots aux actes*, nº 7, dir. Florence Lautel-Ribstein et Carmen Pineira Tresmontant, « Sémantique(s), sémiotiques et traduction », 2018, p. 99-122.

50. La méthode et l'approche herméneutiques et philologiques de Pézard, traducteur et commentateur de Dante, doivent beaucoup à l'exemple théorique et pratique de Gianfranco Contini. Voir à ce sujet notre étude, « Il sodalizio franco-italiano di André Pézard e Gianfranco Contini : l'ermeneutica filologica come traduzione », *Arzanà. Cahiers de littérature médiévale italienne*, nº 19, 2017, p. 96-103, <http ://arzana.revues.org/1068>.

51. Dante, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. xlv.

52. Pour un encadrement théorique, historique et méthodologique de l'approche de la génétique de la traduction chez Pézard, voir notre étude « Philologie et génétique des formes mouvantes du sens en traduction. Typologies et exemples : Proust, Saba, Dante… », *Des mots aux actes*, nº 7, dir. Florence Lautel-Ribstein et Carmen Pineira Tresmontant, « Sémantique(s), sémiotiques et traduction », 2018, p. 99-122.

Larbaud, Valery, *Sous l'invocation de saint Jérôme* [1946], Paris, Gallimard, 1997.

Pellegrini, Paolo, « Il codice migrato nella bisaccia di Jacopo Alighieri », *Alias Domenica – il manifesto*, 25 mars 2017, p. 8.

Pézard, André, « Presentazione della propria traduzione delle opere di Dante », *Atti del congresso internazionale di studi danteschi, 20-27 aprile 1965*, Società Dantesca Italiana & Associazione Internazionale per gli Studi di Lingua e Letteratura Italiana (dir.), Florence, Sansoni, 1966, t. II, p. 81-94.

Pézard, André, *Avertissement*, dans Dante, *Œuvres complètes. Traduction et commentaires par André Pézard* [1965], Paris, Gallimard, 1983, p. xi-xlviii ; traduction italienne : *Dante e il pittore persiano. Note sul tradurre*, trad., notes et éd. Viviana Agostini-Ouafi, postface Jean-Yves Masson, Modène, Mucchi, 2014.